

Ranaz poursuit sa croissance au troisième trimestre 2008

- **Hausse du chiffre d'affaires de 65,3 % depuis le début de l'exercice et de 45,9 % pour le troisième trimestre de 2008**
- **Amélioration de la position financière au T3 2008 grâce à la réalisation de deux financements totalisant 3,3 M\$**
- **Mise en place d'un plan d'action visant la réduction des coûts d'opération**

Montréal (Québec), le 1^{er} décembre 2008 – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V : RNZ) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008. L'information complète incluant le rapport de gestion et les états financiers sera disponible sur le site Web de Ranaz à l'adresse www.ranazcorporation.com.

Le chiffre d'affaires de Ranaz a augmenté de 45,9 % au troisième trimestre de 2008 pour atteindre 4 859 475 \$, comparativement à 3 331 706 \$ l'an passé. Pour la période de neuf mois, le chiffre d'affaires a atteint 15 937 915 \$, soit une hausse de 65,3 % par rapport à 9 643 067 \$ il y a un an. Cette hausse du chiffre d'affaires pour le trimestre et la période de neuf mois est due principalement à l'accroissement des ventes de Protidiet, de BarTech et de Galaxy.

La perte d'exploitation s'est chiffrée à 639 136 \$ au troisième trimestre 2008, contre 483 614 \$ l'an passé. L'augmentation de la perte d'exploitation est principalement liée à la diminution de la marge brute en raison de l'augmentation du coût des matières premières pour la fabrication des barres nutritionnelles, ainsi qu'à certains frais de licenciement. Par conséquent, la Société a enregistré une perte nette de 878 738 \$ ou 0,023 \$ par action, contre 671 306 \$ ou 0,021 \$ par action un an plus tôt. Pour la période de neuf mois, la perte nette était de 2 474 403 \$ ou 0,066 \$ par action, comparativement à 2 649 076 \$ ou 0,090 \$ par action pour la période correspondante de 2007.

« Dans le contexte macroéconomique actuel plus difficile, nous avons continué à afficher une solide croissance de nos ventes et nous avons amélioré notre position financière grâce à la réalisation de deux financements avec des partenaires financiers de premier plan, a déclaré Jean Bourassa-Marineau, président et fondateur de Ranaz. Nous sommes conscients du fait que la perte d'exploitation a augmenté au troisième trimestre et nous avons initié un plan d'action dont l'objectif premier consiste à rentabiliser nos opérations. »

Voici les principales mesures du plan d'action en date d'aujourd'hui :

- La rationalisation des effectifs pour un montant équivalent à 825 000 \$ sur une base annuelle. Ces réductions de coûts auront des impacts positifs sur les résultats de la Société à compter du quatrième trimestre de 2008 et n'affecteront pas les opérations ou la réalisation du plan d'action.
- L'achat d'équipements de production pour les produits Protidiet qui permettront de réaliser des économies annuelles potentielles importantes à compter de décembre 2008.
- L'augmentation de l'efficacité de la production de barres nutritionnelles permettant à la Société de produire des nouvelles barres Protidiet et ProtiLife à un coût inférieur.

De plus, la faiblesse actuelle de la devise canadienne face à la devise américaine pourrait potentiellement hausser le bénéfice dégagé sur les ventes américaines.

La Société a réalisé deux financements pour un montant total brut de 3,3 M\$ au troisième trimestre de 2008. Ces financements ont permis à Ranaz d'améliorer sa position financière de sorte qu'elle disposait, en date du 30 septembre 2008, d'une encaisse de 954 023 \$ et de montants disponibles de 2 000 000 \$ CAN et de 250 000 \$ US selon ses ententes de crédit bancaire.

Perspectives

« Au cours des prochains trimestres, nous allons poursuivre nos efforts afin de soutenir notre rythme de croissance tout en prenant les mesures nécessaires afin de rentabiliser nos opérations, a ajouté M. Bourassa-Marineau. Plusieurs grandes bannières canadiennes ont déjà accepté l'ajout de nouveaux produits ProtiLife sur leurs tablettes à compter du premier trimestre de 2009. En plus de l'espace additionnel alloué à cette gamme de produits, nous avons développé huit nouvelles barres ProtiLife, dont quatre seront mises en marché au début de 2009. Nous avons également développé 17 nouvelles barres Protidiet, dont huit seront commercialisées au cours du premier semestre de 2009. Ces démarches permettront de soutenir la croissance de ces marques de commerce et justifient pleinement l'expansion de la gamme de barres nutritionnelles fabriquées par Ranaz. »

À propos de Ranaz Corporation

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées. Pour plus d'information sur la Société, veuillez consulter le site Web à www.ranazcorporation.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.

- 30 -

Renseignements :

Ranaz Corporation

Martin Vidal
Vice-président exécutif et chef de la direction financière
(450) 491-7106, poste 213
martinv@ranazcorporation.com

SOLAK Communications

François Kalos
Président
(450) 993-0828
kalos@solak.ca